



Grenoble, le 7 avril 2015

Communiqué de presse

Sécurité routière et deux-roues motorisés Prudence sur les routes

Après un week-end de Pâques particulièrement meurtrier (3 morts dont 1 deux-roues motorisés) sur les routes du département, le préfet de l'Isère appelle les usagers de la route à la plus grande prudence. Il conseille notamment aux conducteurs de deux-roues motorisés d'être extrêmement vigilants.

En effet, avec l'arrivée des beaux jours, une attention particulière doit être portée par les conducteurs de deux-roues motorisés qui « reprennent » la conduite après la saison hivernale. Une période d'adaptation et de réappropriation du véhicule est nécessaire. Quelques réflexes sont à adopter :

- Vérifiez le bon état de marche de votre véhicule et notamment le gonflage des pneus,
- Pensez à vous protéger (casque homologué et sanglé, vêtements adaptés couvrant bras et jambes et munis d'équipements rétro-réfléchissants),
- Anticipez le comportement des autres usagers et ne surprenez pas les automobilistes par des accélérations brusques.

Les automobilistes doivent aussi être vigilants et faire attention aux autres usagers de la route qui peuvent être plus vulnérables :

- Soyez particulièrement attentifs aux deux-roues motorisés, notamment lors de manœuvres ou de changements de direction,
- N'oubliez jamais de mettre votre clignotant,
- Contrôlez dans vos rétroviseurs extérieurs ou en tournant la tête afin de vérifier qu'aucun d'entre eux ne se trouve dans l'angle mort.

Contact presse :

Service communication de la Préfecture
Téléphone : 04 76 60 48 05
communication@isere.pref.gouv.fr -
twitter.com/Prefet38